



Suite à une réorganisation interne et l'augmentation des activités prévues au niveau régional, la commune municipale de Péry-La Heutte met au concours un poste d'

Animateur ou animatrice socioculturel-le HES

ou titre jugé équivalent

Taux d'occupation: 30 à 40%, à discuter. Le poste ne peut pas être couplé avec l'annonce de recherche d'emploi de l'EJC en raison d'incompatibilité avec les horaires.

pour le Centre d'Animation Jeunesse (CAJ) de Péry-La Heutte et environs.

Entrée en fonction le 1er janvier 2021 ou date à convenir

Missions:

Participer à la conceptualisation et à la mise en œuvre du projet d'animation socioculturelle du Centre d'Animation Jeunesse de Péry-La Heutte et environs, en collaboration avec l'équipe. Favoriser le développement du secteur jeunesse dans une visée régionale. Assurer en collaboration avec l'équipe les tâches administratives du centre.

Profil:

Expérience avérée dans le domaine de l'animation socioculturelle.
Aptitude à travailler avec tout public et expérience requise auprès d'un public adolescent.
Compétence en gestion de groupes, tant durant l'accueil libre que dans les projets.
Compétence en gestion de projets, capacité à collaborer, conceptualiser, accompagner et mettre en place.
Capacité à travailler dans une petite équipe.
Sens de l'écoute, capacité d'adaptation, créativité et dynamisme.
Bonnes compétences rédactionnelles et connaissances des outils informatiques usuels.
Les candidat(e)s doivent être en possession d'un Bachelor en Travail social (HES) et plus particulièrement en filière Animation Socioculturelle, ou titre jugé équivalent.

La commune offre:

- Une infrastructure existante ainsi qu'un concept d'animation
- Une collaboration active avec les services communaux

La commune souhaite:

- Un extrait du casier judiciaire

Des renseignements complémentaires peuvent être obtenus auprès du CAJ, Mme Graciana Fornage au tel. 079 546 41 79, durant les heures de bureau habituelles.

Votre offre de service, accompagnée des documents usuels, est à adresser avec la mention «Offre de services» au Conseil municipal de Péry-La Heutte, Grand'Rue 54, 2603 Péry ou à commune@pery-laheutte.ch jusqu'au 4 décembre 2020.